



Syndicat
national de
l'environnement



Comité technique ministériel du 29 mars 2019

La séance tourne court

Le Comité technique ministériel du 29 mars a donné l'occasion aux organisations de lire en préambule leurs déclarations, dans le contexte de démolition de la Fonction Publique dénoncée par toutes les organisations (cf. déclaration FSU ci-jointe).

La FSU a proposé à cette occasion un examen des suites, auquel la secrétaire générale du ministère a apporté quelques réponses (nos interrogations sont formulées dans notre déclaration liminaire) :

Avenir des écoles du ministère et du RST et des établissements de recherche	Outre le point IFSTAR qui avait été ajouté à l'ordre du jour, la secrétaire générale annonce que ce sujet, et plus globalement celui de la gestion des compétences au ministère, serait probablement à l'ordre du jour du CTM de juin 2019.
Bilan du décret du 31/12/2017 d'expérimentation du pouvoir dérogatoire aux préfets	La secrétaire générale annonce un premier bilan cette année, peut-être pas avant l'été cependant...
Remise en cause des accords d'entreprise à l'ADEME	La secrétaire générale souligne que deux accords sont concernés, l'accord salarial et l'accord temps de travail. Sur ce dernier, même si elle rappelle l'autonomie de gestion des établissements publics, elle dit avoir obtenu une inflexion qui fait que l'accord sera rediscuté avec les organisations syndicales de l'ADEME.
ANCT	La secrétaire générale annonce qu'elle rencontre lundi matin les équipes du préfigurateur (préfet Morvan), avec notamment comme objectif de fixer la date du premier comité de suivi.
Chantiers sociaux de l'OFB	La secrétaire générale « ne veut pas nous laisser dire » que rien n'est fait, et affirme que le ministère porte des dossiers auprès de la DGAFP.
Droits syndicaux	La secrétaire générale regrette de ne pouvoir en dire plus, malgré les éléments pourtant argumentés avancés (cf. notre déclaration), et s'en remet à notre rendez-vous prévu avec le cabinet du ministre.

Les droits syndicaux sont le marqueur de la qualité du dialogue social que le ministère souhaite avoir avec les organisations syndicales, en leur donnant la capacité de représenter correctement les agents et de suivre les dossiers complexes.

Les autres points soulevés par les organisations syndicales, qui concernent l'avenir des services, des missions et des personnels, restent sans réponse pour l'instant.

Les trois organisations syndicales CGT, FO et FSU, soit deux tiers de vos représentants, ont donc quitté la salle ; elles attendent maintenant des réponses du cabinet.



Comité technique ministériel du 29 mars 2019

Déclaration liminaire de la FSU

Madame la secrétaire Générale, mesdames messieurs, chers camarades.

Notre déclaration aujourd’hui, deuxième réunion du Comité technique sera brève. Elle ne sera pas brève au motif qu’il ne s’est rien passé depuis la dernière séance du CTM le 21 février dernier, il y a à peine plus d’un mois. Car depuis, l’ensemble des agents publics a pu percevoir l’ensemble de l’entreprise de démolition à laquelle s’est attelée la majorité présidentielle. Sur fond de gestion de crise des gilets jaunes, dans une escalade de violence qui fait bien le jeu du gouvernement, le rétablissement d’un ordre soi-disant républicain, permet de tout faire passer, en douce ou ouvertement: que le Fouquet’s brûle justifie bien de privatiser des entreprises aussi stratégiques qu’aéroport de Paris, ou de détruire la Fonction Publique et les droits syndicaux tels qu’ils proviennent de plus de 80 ans de conquêtes sociales. Avant même la parution de la loi de destruction de la Fonction Publique, les outils sont déjà en « place » : Place de l’emploi public publie tous les postes vacants dans la Fonction Publique, avec deux catégories de postes (si on excepte les postes en alternance) : les postes sont ouverts soit *aux contractuels et/ou aux fonctionnaires, soit aux contractuels !*

Je ferai bref, car je vous proposerai une méthode simple, et je l’espère efficace. Cela s’appelle l’examen des suites. Nous avons demandé la dernière fois l’ajout d’un certain nombre de points à l’ordre du jour, avons soutenu certaines initiatives et demandes des autres organisations syndicales, vous avez pris des engagements, ou pas, vous avez apporté des réponses, ou pas. Nous allons nous appuyer sur cela, aujourd’hui, même si cet examen sera partiel.

Sujets :	État d’avancement
Agenda social ?	Nous attendons que vous programmiez un point en CTM ...
Bilan genré des élections	Nous vous remercions vivement pour le bilan très complet que vous nous avez transmis, et qui répond à notre demande.
Bilan de mise en place du complément indemnitaire annuel en 2018 ?	Avez-vous une réponse aujourd’hui ?
Protocole égalité professionnelle ?	Nous avons bien reçu l’invitation à une réunion le 11 avril pour travailler sur une V2 du protocole. Pouvez-vous confirmer que cette nouvelle version va bien dans le sens de ce que nous avons collectivement porté, à savoir un plan d’action ambitieux, doté de moyens humains et financiers ?

<p>Quel avenir pour les écoles du ministère, le RST et les établissements de recherche ?</p>	<p>Un point IFSTTAR a bien été ajouté à l'ordre du jour, mais nous considérons qu'il y a urgence sur la question des écoles et du RST dans son ensemble. Confirmez-nous une date la plus proche possible pour aborder ce dossier en CTM.</p>
<p>Bilan du décret du 31/12/2017 d'expérimentation du pouvoir dérogatoire aux préfets ?</p>	<p>Bilan attendu prochainement en CTM... Auriez-vous une échéance ?</p>
<p>Mandat a été donné au président de l'ADEME pour dénoncer tous les accords d'entreprise ?</p>	<p>Cela s'est traduit par une journée de grève, le 15 mars, au sein de l'ADEME, et une intervention au CA du 21 mars. Hier, monsieur le DRH se réjouissait presque que les choses soit en train de « rentrer dans les clous » en termes de temps de travail à l'ADEME. Est-ce donc bien ça votre mandat, demander à l'ADEME de remettre en cause tous les accords d'entreprise qui seraient trop progressistes ? Qui iraient « trop loin » en matière salariale, de temps de travail, d'égalité professionnelle ? De lutte contre les RPS ?</p> <p>Quel est la feuille de route pour cet établissement public... «autonome» ?</p>
<p>RIFSEEP des corps techniques ? Quelles options envisagées pour les corps techniques ? Pour les stagiaires ?</p>	<p>Toujours pas de réponse ? Travaillez-vous dans l'ombre (l'ombre de Bercy) sur un Rifseep des corps techniques ? Une dérogation définitive ? Le passage des primes en année N ?</p>
<p>Titularisation des personnels des agences de l'eau ?</p>	<p>Le ministre Dussopt a accusé réception de notre demande d'ouverture de concours IPEF et SACDD et s'en remet à la Fonction Publique. Et ensuite ? Le délai de 3 ans pourrait être vite dépassé.</p> <p>Par ailleurs, la situation s'aggrave pour les lauréats du concours ITPE : pas d'engagement satisfaisant quant à la sécurisation de la rémunération l'année de stage, toujours pas de simulations financières, et pire, on cherche en fait à empêcher l'entrée des lauréats dans le corps en leur fermant la porte de la CAP mobilité, tant qu'ils n'ont pas opté. Chantage insupportable, nous attendons des réponses.</p>
<p>Enquête RPS de la FSU à la DGAC ? Quel bilan qualitatif des plans de préventions des RPS dans les établissements et services ?</p>	<p>Nous avons bien reçu votre courrier pour la DGAC, nous vous en remercions... Le sujet a été traité en interne à la DGAC, soit. La DGAC continue d'être un monde à part, absent par exemple des bilans et de la discussion que nous avons engagée hier avec M. le DRH sur le temps de travail et sur le télétravail.</p> <p>Et ensuite, dans les établissements et les services ? Mais peut-être en parlera-t-on lors de l'examen du bilan social...</p>

Problème des jours de carence pour les travailleurs handicapés ?	Toujours pas de réponse sur cette question que vous jugiez importante quand nous l'avons soulevée début 2018 ?
Réponse du ministre à notre interpellation sur la grève des jeunes le 15 mars (demande d'autorisation spéciale d'absence pour le personnel) ?	Nous vous remercions de la réponse que vous nous avez apportée, madame la secrétaire générale. À votre niveau, vous étiez dans votre rôle. Nous aurions apprécié que le ministre se mouillât...
Respect de l'accord signé ayant amené au référencement de la MGEN ?	Nous attendons un comité de suivi pour examiner concrètement la réalité des problèmes qui nous sont remontés.
Comité de suivi ANCT	Nous avons noté votre engagement ; la ministre devait rencontrer le préfet Morvan sur le sujet. Avez-vous une concrétisation en vue pour la réunion de ce comité ?
OFB	<p>Les chantiers sociaux étaient un préalable accepté par le ministère. Or, la construction de l'OFB s'accélère et les chantiers sociaux reculent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration des ATE dans le corps des TE avant le 1er janvier 2020 : un lointain souvenir, remplacé par un plan de requalification étalé dans le temps et avec un examen professionnel ! • le passage en catégorie A de tout ou partie des TE, les représentants du ministère ont eu l'audace de nous dire au cours de la même réunion que beaucoup de postes de TE relèvent de la catégorie A mais qu'aucune demande de requalification ne sera soutenue par le ministère ! • Pour les contractuels sous quasi statut de l'environnement, bradé à sa création, le ministère semble exclure toute réécriture ! <p>Voilà l'état d'avancement du projet OFB, pour ce qui est de ses personnels !</p> <p>Confirmez-vous que le ministère ne visera aucune avancée de plus que ce bilan déplorable ?</p>
Transfert des routes à la collectivité européenne d'Alsace (ou département d'Alsace depuis mercredi)	Nous avons voté un vœu en CTM le 21/02 : mise à disposition de la DIR et non transfert. Qu'en est-il aujourd'hui : que porte le ministère dans les négociations ?

Droits syndicaux	<p>Outre le fait que la séance du 12 février n'a pu se tenir en particulier à cause de ce problème, nous vous avons interpellé précisément lors du dernier CTM. Aujourd'hui, nous vous demandons si oui ou non, vous comptez tenir compte des particularités de nos ministères à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendue du champ des missions particulièrement important avec 2 ministères de plein exercice, • Une proportion importante des personnels issus de corps non gérés par le MTES/MCTRCT et donc non électeurs au CTM, • Des ministères qui connaissent des baisses importantes et rapides d'effectifs, • Des ministères qui s'appuient sur de nombreux services et établissements publics multipliant ainsi les lieux d'intervention de nos organisations syndicales. <p>Réunion le 10 avril, dont acte. Mais il nous faut des assurances, aujourd'hui.</p>
------------------	---

Enfin, pour faire suite à la réunion d'hier sur le temps de travail, cela fera donc partie de l'examen des suites la prochaine fois, nous attendons que le ministère démentisse clairement les bruits odieux issus de la divulgation du rapport de l'IGF, et communique sur les 325 ou 330 ETP minimum, car on l'a vu ça ne prend pas en compte toutes les heures et le bilan n'est fait que sur un tiers des effectifs, qui sont offerts par les agents, en travail gratuit, du fait de la réduction constante des effectifs, des restructurations, des difficultés d'organisation. Vous est-il possible de communiquer là-dessus ? Quand des agents sont accidentés, blessés, pris pour cible dans l'exercice de leurs missions, c'est votre devoir de les défendre, publiquement.

Je vous remercie.